

AVIS DE CONCOURS JEUNESSE ET SPORT

SESSION 2025

(Arrêtés du 24 septembre 2024)

- Concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs dans les domaines du « sport » et de la « jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative » :
<https://www.education.gouv.fr/le-concours-interne-de-recrutement-de-conseiller-technique-et-pedagogique-superieur-ctps-308155>
- Concours externe, concours interne et troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs de la jeunesse et des sports :
<https://www.education.gouv.fr/concours-de-recrutement-d-inspecteurs-de-la-jeunesse-et-des-sports-308150>
- Concours externe et concours interne de recrutement de professeurs de sport et concours de sélection sur épreuves pour le recrutement de professeurs de sport réservé aux sportifs de haut niveau:
<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-de-professeurs-de-sport-308152>
- Concours externe, concours interne et troisième concours de recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse :
<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-de-conseillers-d-education-populaire-et-de-jeunesse-308138>

Les inscriptions auront lieu :

**du mardi 1^{er} octobre 2024 à partir de 12h00
au jeudi 7 novembre 2024, 12H00, heure de Paris.**

Les inscriptions ne sont plus possibles après la date et l'heure indiquées.

Aucune modification ne pourra être apportée par la suite.

ATTENTION :

- Lors de votre inscription vous serez dirigé sur le serveur Cyclades via le site ci-dessus. Vous devrez alors créer un compte qui permettra la gestion dématérialisée de votre inscription.
- La confirmation de votre inscription n'est effective **que si et seulement si** un numéro d'inscription à 10 chiffres vous est attribué pour chaque inscription. Il vous est conseillé d'imprimer l'écran de validation et de vérifier votre adresse électronique avant de valider.
- Les pièces justificatives sont dématérialisées sur l'application Cyclades dans votre espace candidat.

Veillez à indiquer une adresse postale et une adresse électronique valables pendant toute la durée de la session.